JCM-ONGD
Jeunesse Congolaise en Marche - Organisation Non Gouvernementale de Développement
Adresse : Ville de Kinshasa / Gombe, Immeuble Botour, Local 85
Emails : ongdjcm@gmail.com / enakahosa7@gmail.com
Téléphone : +242 999 024 287

Plainte contre Mr. Joseph Kabila Kabange
Ancien Président de la République Démocratique du Congo
Pour crimes contre l'humanité et atteinte à l'intégrité territoriale de la RDC.

À l'attention de la Cour Pénale Internationale (CPI)

Objet : Plainte pour crimes contre l'humanité, complicité dans les massacres de civils, et tentative de balkanisation de la République Démocratique du Congo.

Je soussigné, Emmanuel NAKAHOSA KASAMBA, président de l'association JCM-ONGD, organisation de la société civile en République Démocratique du Congo, viens porter plainte contre M. Joseph Kabila Kabange, ancien Président de la République Démocratique du Congo (2001-2019), pour les faits graves et récurrents suivants :

1. Crimes contre l'humanité :

Sous sa gouvernance, la RDC a connu une série de massacres et d'exécutions extrajudiciaires perpétrés contre les civils, notamment dans les provinces de l'Est du pays (Ituri, Nord-Kivu, Sud-Kivu). Ces atrocités ont été marquées par une passivité coupable de l'État, voire une complicité manifeste à travers certaines forces de sécurité.

2. Complicité avec des groupes armés étrangers et locaux :

Mr. Kabila est accusé d'avoir entretenu des relations douteuses avec des milices et mouvements rebelles responsables de violences massives, de viols, de déplacements forcés de populations, de pillages de ressources naturelles, et de destruction de villages entiers.

3. Projet de balkanisation de la RDC :

Plusieurs éléments concordants laissent penser que Joseph Kabila a facilité l'implantation durable de groupes étrangers armés dans l'Est du pays, affaiblissant volontairement les institutions nationales pour favoriser la partition de la RDC au profit d'intérêts étrangers, mettant en péril l'intégrité territoriale et la souveraineté nationale.

Ces faits, s'ils sont établis, relèvent du droit international humanitaire et pénal, et appellent à une enquête sérieuse, impartiale, et indépendante.

Je demande donc à votre honorable institution :

- L'ouverture d'une enquête formelle contre M. Joseph Kabila Kabange;
- L'établissement des responsabilités individuelles et collectives dans les crimes commis durant son régime;
- L'engagement de poursuites judiciaires si les charges sont retenues;
- La reconnaissance des droits des victimes et la mise en œuvre de mécanismes de justice transitionnelle et de réparation.

Signature par

Emmanuel NAKAHOSA KASAMBA

Président de la JCM-ONGD